



## TVA réduite et mise en location

Par **dalmore**, le **20/03/2018** à **10:20**

Bonjour,

J'ai acheter un bien en 2013 avec une tva à 5.5% et un PTZ.

Je souhaiterai le mettre en location car le bien ne répons plus a nos attentes. Je vais faire racheter le PTZ.

Mais la TVA quand est il ?

Comment connaitre le montant a rembourser (si il y a)?

Ai je une possibilité d'étaler le remboursement de la TVA?

Quelle sont les contrôles mis en place aujourd'hui ?

Y a t il une alternative pour éviter cette sortie d'argent?

Merci d'avance